



---

Présidence : Lituanie

## 718<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 22 mai 2013

Ouverture : 10 h 05

Clôture : Midi

2. Président : Ambassadeur G. Čekuolis

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ

*Exposés sur la maîtrise des armements en Europe, par M. H. Gärtner, Directeur de l'Institut autrichien des affaires internationales, et sur le rôle de la maîtrise des armements dans le contexte des menaces et des défis pour la sécurité européenne, par M. S. Galaka, professeur à l'Institut de relations internationales de l'Université nationale Taras Chevtchenko de Kiev* : Président, M. H. Gärtner (FSC.NGO/4/13 OSCE+), M. S. Galaka (FSC.NGO/5/13 OSCE+), Irlande-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Arménie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/81/13), États-Unis d'Amérique, Allemagne, Grèce, Turquie, Autriche, Fédération de Russie, Moldavie

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

*Contribution financière à un projet relatif aux armes légères et de petit calibre (ALPC) et aux stocks de munitions conventionnelles (SMC) au Kirghizistan* : Royaume-Uni (annexe 1), Kirghizistan (annexe 2)

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Mercredi 29 mai 2013 à 10 heures, Neuer Saal

---

**718<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 724 du FCS, point 2 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION**  
**DE LA DÉLÉGATION DU ROYAUME-UNI**

Monsieur le Président,

Les États participants étaient encouragés, dans la Décision n° 6/11 du Conseil ministériel sur les armes légères et de petit calibre (ALPC) et sur les stocks de munitions conventionnelles (SMC), à apporter des contributions extrabudgétaires à l'appui des projets d'assistance du FCS dans ces domaines. Le Royaume-Uni ayant fait une modeste contribution en 2010, je suis enchanté d'annoncer qu'il est aujourd'hui en mesure de faire un don de 480 005 livres (GBP) – environ 561 000 euros – au projet relatif aux ALPC/SMC au Kirghizistan. L'équipe de l'Ambassadrice Judith Farnworth à l'Ambassade du Royaume-Uni à Bichkek a travaillé avec ardeur avec le Centre de l'OSCE à Bichkek pour élaborer une solide étude de viabilité afin d'obtenir du Groupe des conflits du Royaume-Uni ce financement, qui, je crois comprendre, est le don le plus important reçu à ce jour. Cela témoigne de l'attention que le Royaume-Uni accorde à l'Asie centrale et de l'intérêt de ce projet particulier, qui vise à :

- renforcer les capacités du Ministère de la défense de la République kirghize à assurer une gestion et un contrôle efficaces des armes légères et de petit calibre, ainsi que des stocks de munitions conventionnelles ;
- réduire le risque d'une prolifération illicite d'armes et de munitions, contribuant ainsi au renforcement de la sécurité en Asie centrale ;
- rendre ces armes invendables ou inutilisables à des fins illégales ;
- prévenir les explosions accidentelles susceptibles de provoquer des pertes en vies humaines parmi la population civile.

Monsieur le Président, il s'agit là d'un travail primordial et le soutien financier du Royaume-Uni permettra de faire largement avancer le projet au cours des deux prochaines années. Les délégations se souviendront peut-être de l'exposé présenté conjointement par des experts américains et kirghizes durant la session de formation organisée il y a près d'un an par la présidence lettone du FCS. L'exposé a clairement montré qu'il y avait beaucoup de travail à faire ; le danger que des armes et des munitions soient détournées et les risques pour

la sécurité n'étaient que trop manifestes. En collaborant avec le Centre de l'OSCE et les autorités de la République kirghize, le Royaume-Uni espère que le projet pourra se poursuivre avec succès, donnant lieu à une amélioration tangible de la sécurité et de la stabilité.

Je vous demande de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance.



---

**718<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 724 du FCS, point 2 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION  
DE LA DÉLÉGATION DU KIRGHIZISTAN**

Monsieur le Président,

Nous sommes assurément très heureux d'entendre de si bonnes nouvelles de nos collègues du Royaume-Uni. Toutefois, je signalerais que la contribution qui sera fournie au Kirghizistan par le Royaume-Uni n'est pas la première de ce type.

Je souhaiterais souligner que chaque contribution qui nous est fournie par un État participant de l'OSCE constitue une contribution des plus précieuses au renforcement de la paix et de la stabilité, non seulement au Kirghizistan mais aussi en Asie centrale en général.

La décision du Royaume-Uni de faire un don au projet relatif aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles (ALPC/SMC) mené au Kirghizistan est un très bon exemple de l'efficacité et de l'efficience de l'OSCE en tant qu'organisation. C'est également une décision que nous accueillons avec un grand plaisir. Nous n'insisterons pas davantage sur l'importance du projet, que le distingué représentant du Royaume-Uni a déjà soulignée dans sa déclaration. Nous voulons seulement indiquer que les objectifs du projet justifient plus qu'amplement les moyens nécessaires pour le mettre en œuvre. L'exécution du projet constituera une nouvelle étape importante en faveur de la stabilité et de la sécurité.

Nous sommes tous égaux, mais nos capacités ne sont pas les mêmes. En tant que jeune démocratie, le Kirghizistan a besoin de l'appui et de l'assistance de tous les États participants de l'OSCE qui sont en mesure de nous aider de cette manière. Nous considérons qu'une coopération plus approfondie entre nos pays dans le cadre de l'OSCE permettra de poursuivre avec succès le projet relatif aux ALPC/SMC. Nous apprécions grandement le don effectué par le Royaume-Uni et souhaitons exprimer une fois de plus notre sincère gratitude à son Gouvernement pour cette contribution à nos travaux.

En même temps, je voudrais remercier tous les États participants qui apportent sans relâche un soutien, une assistance et des contributions à divers projets et initiatives menés dans notre pays, notamment le projet relatif aux ALPC/SMC.

L'entraide et le soutien mutuel sont une source d'inspiration et rapprochent nos pays, apportant ainsi également une importante contribution au renforcement de l'OSCE dans son ensemble.

Monsieur le Président, je vous prie d'annexer la présente déclaration au journal de ce jour.

Je vous remercie.